

Directives de la promotion sur les batteries de novembre 2025 à janvier 2026

Directives de la promotion

Promotion en vigueur du 1^{er} novembre 2025 au 31 janvier 2026

TechNet est heureuse d'annoncer la promotion hivernale sur les batteries.

Produits admissibles :

Remise de 15 \$

- DieHard Gold

Remise de 20 \$

- DieHard Platinum

Remise de 25 \$

- DieHard Platinum AGM
- DieHard EV

Les batteries doivent être achetées et installées lors d'un service d'entretien dans un atelier TechNet participant pour être admissibles à la promotion.

Remise :

Remise maximale de 25 \$ sous forme de carte Visa* prépayée de TechNet.

- Offrez à vos clients, sans frais de votre part, un coupon-réponse échangeable contre une carte Visa prépayée de 25 \$ à l'achat et à l'installation de produits admissibles dans votre atelier.
- Utilisez le matériel publicitaire compris pour présenter la promotion.
 - Affiche
 - Affiche autoportante
 - Coupons-réponse
 - Matériel publicitaire numérique

DÉTAILS DE LA PROMOTION :

Détails de la remise : Vos clients peuvent recevoir une carte Visa prépayée d'une valeur maximale de 25 \$ de TechNet à l'achat et à l'installation d'une batterie admissible.

- La remise par coupon-réponse est seulement applicable aux batteries admissibles achetées et installées dans un atelier TechNet participant.
- Limite d'une remise par véhicule.

Détails pour la réclamation de la remise :

Pour recevoir la remise, les clients doivent :

1. Détenir le reçu d'origine daté, ou une copie de celui-ci, sur lequel sont inscrits les numéros de produit et une description des produits admissibles;
2. Dûment remplir le coupon-réponse;
3. Visiter le site Web **techauto.ca/promotions**, cliquer sur le lien pour soumettre une demande, suivre les directives pour soumettre une photo du coupon-réponse rempli et du reçu d'origine daté, ou d'une copie de celui-ci, d'un atelier TechNet Professionnel participant. Sélectionner le type de remise 1) et la carte Visa prépayée TechNet sera envoyée par la poste dans les huit semaines suivant l'approbation de la demande.

Les documents doivent être envoyés au plus tard le 28 février 2026, le cachet de la poste faisant foi, pour être admissibles à la remise.

Rendez-vous sur le site **techauto.ca** pour consulter les conditions de la promotion et connaître tous les détails.

La carte est émise par Peoples Trust, en vertu d'une licence octroyée par Visa International. *Une marque de commerce de Visa International Service Association utilisée sous licence par Peoples Trust. Aucun retrait en argent ni paiement périodique. La carte prépayée peut être utilisée partout où la carte Visa est acceptée. Carte valide jusqu'à concurrence de six mois; les fonds inutilisés seront perdus à la date d'expiration inscrite sur la carte. Les conditions et modalités de la carte s'appliquent.

